
La période des grandes vacances arrive à toute allure et nos domaines sont parés pour accueillir les touristes et les propriétaires.

Les membres de votre Conseil Syndical ont déployé leurs meilleurs efforts pour garantir à chacun des moments paisibles et agréables.

Nous comptons sur la bonne volonté de chaque propriétaire pour (faire) respecter notre ROI mais nous devons constater que les mêmes incivilités se reproduisent tout au long de l'année, comme les parkings sauvages, la vitesse excessive ou la gestion des déchets et des poubelles, pour ne citer que les plus courants.

Le mandat des membres de votre conseil syndical vient à échéance en octobre 2023. Nous procéderons à un vote pour élire celles et ceux qui piloteront les destinées de nos domaines pour les trois prochaines années. Nous faisons donc appel aux propriétaires intéressés.

Vos administrateurs sont toujours à votre disposition pour répondre à vos questions ou vos problèmes, soit lors des permanences du mercredi matin, soit par mail. Néanmoins, nous vous demandons de respecter leur vie privée en évitant les visites à leur domicile.

Dès à présent, nous vous souhaitons de merveilleux moments dans nos domaines... tout en prenant bien soin de vous. Nous espérons que l'été nous apportera à tous la joie et la bonne humeur indispensables pour passer de beaux moments inoubliables dans nos domaines.



1. Quelques informations sur la saison estivale

- La plaine de jeu devrait être équipée d'un nouveau château gonflable.
- Notre ami Alain KLAMM animera à nouveau les concours de pétanque à partir de fin juin avec deux diurnes et un nocturne.
- Durant les mois de juillet et août, les gardes de l'ASL seront à votre disposition en cas de problèmes.
- Si l'intervention des gardes ne suffit pas, les plaintes pour tapage nocturne doivent être adressées à la Police Municipale.
- Enfin, la Mairie nous rappelle que chaque propriétaire qui loue sa maison doit réclamer les taxes de séjour à ses locataires et les déposer à son guichet à la fin de la saison.

2. Renouvellement du Conseil Syndical

Si vous êtes attentifs à la vie de notre ASL, vous aurez noté que cette année rime avec le renouvellement du conseil syndical.

A ce jour, la grande majorité des membres actuels du conseil syndical manifestent l'intention de solliciter à nouveau votre confiance à la gestion des domaines. Leur expérience accumulée devrait être essentielle vu l'échéance de la convention « piscines » en fin 2025 dont l'éventuel renouvellement s'annonce crucial pour notre avenir.

Néanmoins, notre mode de fonctionnement démocratique nous invite à faire appel à tout propriétaire qui désire se porter candidat surtout qu'il faudra remplacer M. Freddy Derbaix qui officiait au sein du conseil depuis le début de l'aventure de l'ASL.

Les propriétaires intéressés devront renvoyer leur bulletin complété pour **le mercredi 13 septembre 2023 à minuit au plus tard**, et ce, **exclusivement**, à l'adresse suivante : president@asltps.eu

Les candidatures ne respectant pas ces conditions ne seront pas prises en considération. Un rappel sera lancé début septembre pour ceux qui hésiteraient encore.

Les prétendants au conseil syndical devront posséder des compétences et qualités en adéquation avec l'objet de l'ASL. (voir article 3 de nos statuts). Nous insistons sur la nécessité absolue de maîtriser les outils informatiques pour entrer dans le conseil.

Les raisons sont simples :

- Vidéoconférence possible pour nos réunions ;
- Nombreuses tâches de gestion incombant aux administrateurs via informatique, notamment par la suite « office » de Microsoft ;
- Envoi de mails et newsletters via publipostage ;
- Utilisation de logiciels spécifiques pour la régie technique ;
- Communication entre toutes les parties, internes ou externes.
- Etc, etc.

Néanmoins, il n'est pas pour autant exigé une maîtrise en informatique non plus. Toute compétence peut être valorisée au sein de notre conseil

Le fait de poser sa candidature pour adhérer au conseil syndical est un véritable acte raisonné de coopération, en qualité de bénévole et axé sur l'avenir prospère de nos domaines.

Si vous vous sentez une âme de candidat, vous trouverez ci-joint un formulaire où nous vous demandons de compléter vos coordonnées, vos motivations, vos qualifications professionnelles, vos compétences à apporter au conseil syndical et votre vision des domaines pour les prochaines années. Ils seront tous joints à l'invitation pour l'AG.

<https://asltps.eu/informations/Candidature 2023>

Si vous avez des questions sur l'exercice de cette fonction, vous pouvez les adresser au président à la même adresse mail.

En attendant, nous vous rappelons les attributions des membres du conseil sortant. Nous sommes fiers de nos réalisations durant ces dernières années et sommes heureux de pouvoir solliciter à nouveau vos suffrages pour un mandat supplémentaire de trois ans.

Mme Bénédicte ISTACE



Bénédicte est notre responsable relations publiques. Elle organise les événements collectifs (chasse aux œufs/au trésor, Halloween, apéro après AG,...), est secrétaire de séance et réceptionne et dispatche tous les mails qui sont envoyés à la boîte info@ASL.relations@asltps.eu

M. Philippe HASTIR



Philippe, notre trésorier gère l'aspect financier de notre ASL. Il suit au quotidien les rentrées d'argent et tient, en compagnie de notre bureau comptable, le grand livre des propriétaires. Il est également responsable des relances pour les mauvais payeurs et gère les parkings. Il surveille les compteurs d'eaux individuels et généraux via le site d'alerte fuite Océa. ... sans

oublier tout le reste ☺

administrateur@asltps.eu

M. Laurent MORELLE



Laurent est responsable de toutes les parties techniques, de l'ouverture à distance des portails à l'installation de caméras, en passant par la gestion des totems, des badges et les blocages divers réservés aux débiteurs de l'ASL. Il a supervisé l'installation de la fibre et aujourd'hui celle des photovoltaïques... sans oublier tout le reste ☺

technique@asltps.eu

M. Carlos URBANO



Carlos, notre secrétaire, gère la signalétique des propriétaires ainsi que toutes les relations avec les notaires dans les ventes, donations ou successions. Il est également responsable des envois groupés de mails. Il participe à toutes les permanences de l'ASL, sans oublier tout le reste ☺

secretaire@asltps.eu

M. Marc VIERSET



Marc termine son premier mandat au sein du conseil et a épaulé notre vice-président, M. Derbaix, dans ses tâches quotidiennes, telles que bouchage d'égoûts, barrières défectueuses, etc, etc. Il assure la recherche des fuites de notre réseau. Il assiste aux réunions de la Mairie et participe à toutes les permanences de l'ASL sans oublier tout le reste 😊

Marc.vierset@asltps.eu

M. Jean-Marie GODEFROID



Jean Marie (ou Enzo), notre président, coordonne toute l'activité du Conseil Syndical. Il en gère les paiements et la communication, tant en interne qu'en externe (Rapport d'activités, Newsletter, Facebook, Totem, dossier de plaintes...) Il s'occupe de la facturation de la consommation individuelle d'eau, sans oublier tout le reste 😊

president@asltps.eu

Sans omettre....

M. Freddy DERBAIX



Notre dinosaure de vice-président quittera la gestion des domaines après plus de 20 ans de présence au sein du conseil syndical. Nous aurons l'occasion d'en reparler lors de la fin de son mandat.

3. Entretien de vos bordures, taille de haies pendant la saison locative

En ce début juin, nous constatons qu'une grande majorité de propriétaires a taillé correctement sa haie.

Pour les autres, nous vous rappelons la procédure relative à la taille de haies qui a été mise en place suite aux différents constats des saisons précédentes :

- Pour le 15 juin, soit le début de la saison estivale, toutes les haies devront être taillées.
- Au-delà de cette date, un mail avec photo sera transmis aux propriétaires dont les haies restent dangereuses. Le nécessaire devra être fait dans les 8 jours. Au-delà de ce délai, la taille sera exécutée aux frais du propriétaire.

ATTENTION : il est ingérable pour le conseil syndical de tenir un agenda avec les promesses d'arrivée et les tailles éventuellement planifiées avec d'autres intervenants.

Si vous dépassez le délai de huit jours, nous serons contraints d'intervenir sans préavis ultérieur.

Dans certains cas exceptionnels de pousse excessive provoquant une dangerosité évidente sur des lieux de passage fortement fréquentés, une nouvelle demande de coupe de haies pourrait être transmise, pendant la saison estivale, aux propriétaires concernés.

Enfin, nous insistons également pour que chacun ramasse les déchets verts (feuilles et petit branchages) au pied des haies afin d'éviter que ceux-ci ne se retrouvent dans les avaloirs en cas de fortes pluies ou de rafales de vent.

Lors des derniers orages de cette semaine, les avaloirs étaient recouverts d'un volume de feuilles excessifs justement occasionnés par ces feuilles résiduelles.

4. Organisation de l'AG

Notre AG annuelle se déroulera le **jeudi 2 novembre** au théâtre de l'Ardaillon à Vias.

Celle-ci devrait être suivie du moment de convivialité si apprécié par la grande majorité d'entre nous, à savoir l'apéro des proprios !

Il se déroulera au grand bar des Tamaris si les conditions climatiques nous le permettent.

5. Précautions estivales suite à la sécheresse

Nous vous rappelons que l'arrosage des pelouses privée est interdit selon l'arrêté préfectoral du 12 mai 2023.

Nous insistons pour manier l'usage des barbecues avec la plus grande prudence lors de la saison estivale, surtout après la cuisson et en cas de grand vent.

6. Nouveau concept famille

La mise en place du concept famille a provoqué quelques incompréhensions avec le secrétariat de L'Ami Soleil, comme l'intégration des propriétaires dans le quota de 20 par exemple ou des dysfonctionnements informatiques.

Tous les problèmes d'encodage devraient être résolus dans les prochains jours.

Si vous estimez faire face à des situations exceptionnelles dans la gestion de ces 20 personnes, vous devez les exposer *avec tous les détails nécessaires* auprès de L'Ami Soleil **exclusivement** à l'adresse suivante:

portiragnes@lamisoleil.com

Nous vous conseillons de les exposer également à votre conseil syndical via info@asltps.eu pour nous fournir une vision globale sur tous les sujets particuliers.

7. Convention « piscines » à échéance

Comme convenu lors de la dernière AG, nous avons entamé le kick off de nos réflexions relatives à l'éventuel renouvellement de la convention « piscines » qui vient à échéance en fin 2025.

A ce jour, vous savez que la somme affectée au respect de cette convention est indexée chaque année et couvrent une grande majorité des frais d'exploitation des dites piscines.

La dernière enquête relative à l'amélioration des domaines menée en décembre dernier pointait majoritairement trois postes d'amélioration :

- La piscine des Portes du Soleil ;
- La plaine de jeux / bar pétanque ;
- La dalle de sports

et ce, dans l'ordre de priorité et avec des variantes inhérentes à chaque poste.

Une rénovation fondamentale de ces postes devrait, fort probablement, être supportée tant par le Groupe Lamy que par l'ensemble des propriétaires.

Il est prématuré de parler des questions essentielles, telles que les montants, la part de chacun, la formule d'utilisation des espaces ludiques, etc, etc.

Notre but avoué depuis des années, tant dans la gestion quotidienne que dans le développement des domaines est multiple :

- Garantir une gestion saine mais évolutive ;
- Inscrire nos domaines dans une dynamique constante d'amélioration et d'embellissement avec des objectifs communs à tous;
- Sauvegarder l'intérêt de TOUS les propriétaires en connaissant les différents types de résidents (permanents ou occasionnels, e.a.)
- Garder l'identité de villages de vacances et non celle d'une entité 100% résidentielle.

Nous vous tiendrons informés de la suite de nos réflexions.



Vous avez des remarques ou des questions

info@asltps.eu

Votre Conseil Syndical

Président : Jean Marie GODEFROID
Vice-Président : Freddy DERBAIX
Secrétaire : Carlos URBANO
Trésorier : Philippe HASTIR
Relations : Bénédicte ISTACE
Technique : Laurent MORELLE
Administrateur : Marc VIERSET

Association Syndicale Libre Les Tamaris et Les Portes du Soleil

Boite Postale n°1 FR-34420 Portiragnes- Plage

SIRET 48129649900017

<https://asltps.eu/> Notre équipe